Note d'info GDS France – 06/01/2026
Dermatose Nodulaire Contagieuse

Situation française
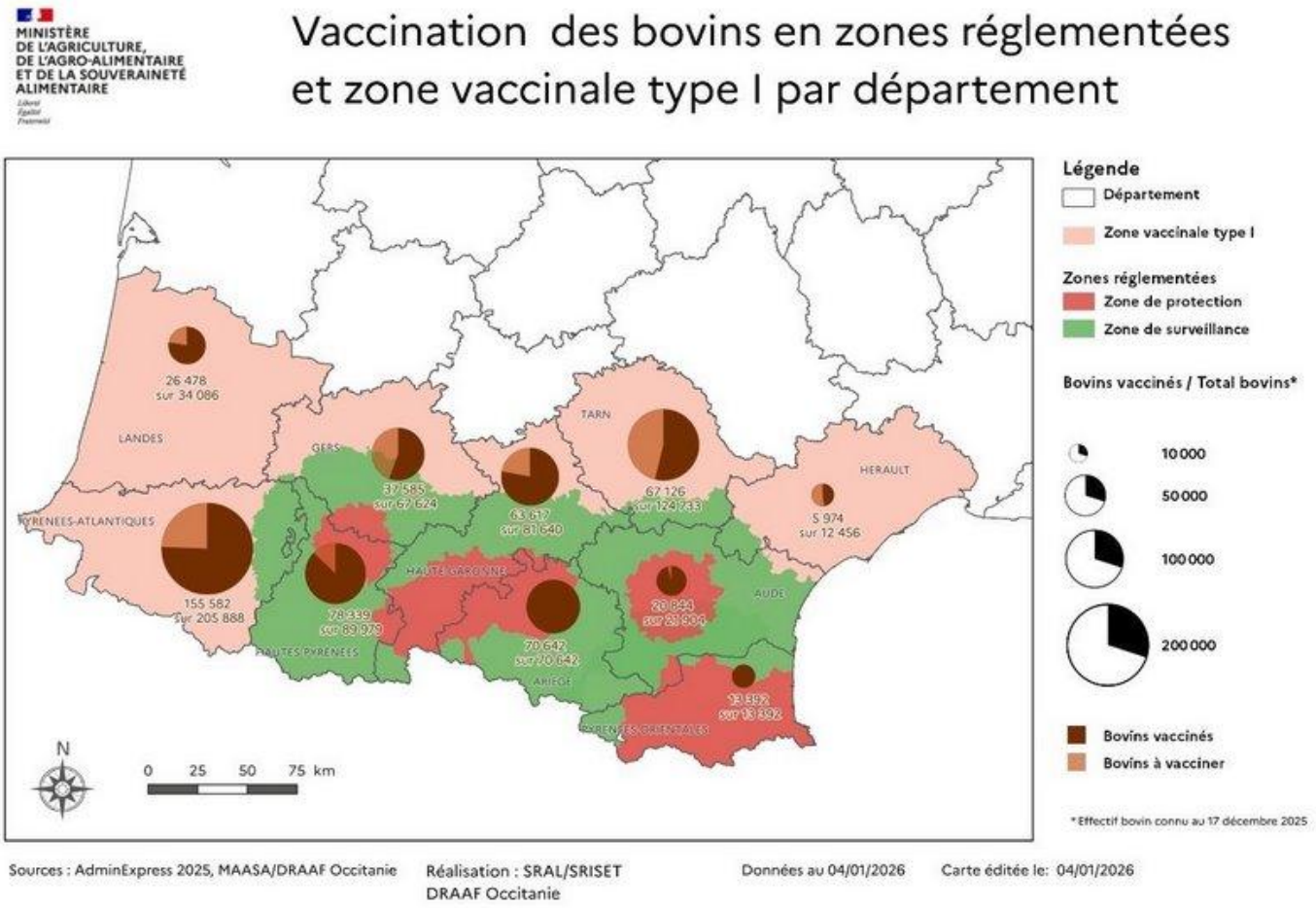
- **Situation épidémiologique :** Deux foyers ont été confirmés en Ariège au 05/01/2026 depuis le dernier bilan. Au total depuis le 29 Juin : 117 foyers de DNC ont été détectés pour 82 élevages en France.
- **Zonage : On note la levée de la Zone de Protection de la ZR 4** depuis le 31/12/2025 (ZR devenue donc Zone de surveillance uniquement). Pour mémoire, il s'agit de la Zone règlementée mise en place le 11 octobre, suite à la confirmation d'un foyer dans la commune d'Ecleux (Jura)
- **Avancement de la vaccination dans le sud-ouest :** À la date du 4 janvier 2026, grâce à la mobilisation des vétérinaires, **74,7 %** du cheptel des dix départements du Sud-Ouest concernés est vacciné, soit **539 579 bovins vaccinés**. L'ensemble des GDS d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine se mobilisent pour assurer la saisie des vaccinations à l'animal afin de permettre les circulations ultérieures et la traçabilité vaccinale dans SIGAl.
- **Fonds d'urgence :** le gouvernement débloque une aide de 11 millions d'euros pour les pertes indirectes. Cette aide s'adresse aux exploitations d'élevage de bovins non foyers dont le siège social est situé en zone réglementée (ZR) ou en zone vaccinale (ZV). L'aide est distribuée sous forme d'un forfait calculé en fonction du nombre de bovins ne pouvant pas être commercialisés en raison des restrictions de mouvement.